

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE

Nombre Membres
En exercice : <b>23</b>
<u>Présents :</u> <b>15 Titulaires</b> <b>0 Suppléant</b>
<u>Pouvoirs :</u> <b>2</b>
<u>Votants :</u> <b>17 Pour</b> <b>0 Contre</b> <b>0 Abstention</b>

<u>Date de la convocation :</u> 18 février 2026
----------------------------------------------------

<b>Délibération n°</b> <b>2026.03.15</b>
---------------------------------------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM A  
MONISTROL/LOIRE**

Séance du 4 MARS 2026

**L'an deux mil vingt-six et le quatre mars**

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol/Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Jean-Pierre SABATIER, André DEFAY, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Jean-Luc BORIE, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT, Gilles KACZMAREC, Jean-Paul NICOLAS.

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Didier PINOT a donné pouvoir à Denis THOUMY.  
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Jean-Paul NICOLAS.

**Absents :** David SALQUE-PRADIER, Joël DESSALCES, Elisabeth ROYON, Didier DANTONY, Philippe JOUJON, Roland LONJON.

**LANCEMENT CONSULTATION POUR LE LOT EVACUATION ET REPRISE DES  
DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES HORS ECODDS POUR LA DECHETTERIE  
D'YSSINGEAUX**

Le SYMPTTOM a décidé de ne pas renouveler au 01/09/26 la prestation de CHIMIREC pour la déchetterie d'Yssingeaux pour le lot 24 : évacuation et reprise des déchets diffus spécifiques (hors filière ECO-DDS) par des repreneurs agréés avec fourniture de contenants adaptés du marché « Evacuation et traitement des déchets collectés dans les déchetteries du SYMPTTOM ».

Il est donc nécessaire de lancer une consultation par procédure adaptée pour une prestation de 1 an du 01/09/26 au 31/08/27 renouvelable tacitement 2 fois. Pour info, le montant annuel du marché est de l'ordre de 35 000 €HT.

Une consultation par procédure adaptée doit être lancée. Le choix des prestataires sera fait en juin/juillet.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **D'APPROUVER** l'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) en ce sens,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à mettre en œuvre une consultation sur les bases ci-dessus évoquées, en vue de la passation d'un marché pour le lot évacuation et reprise des déchets diffus spécifiques (hors filière ECODDS) par des repreneurs agréés avec fourniture de contenants adaptés pour la déchetterie d'Yssingeaux.
- **D'HABILITER à l'unanimité** Monsieur le Président à engager toutes démarches à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

**POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**

**Le Président**



**Jean-Paul LYONNET**